

AVIS DE PASSAGE RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Madame, Monsieur,

Un technicien s'est présenté à votre domicile le/2021 àh..... afin d'effectuer le relevé de votre compteur d'eau. N'ayant pu vous rencontrer pour effectuer cette tâche nous vous invitons à indiquer votre index de compteur sur le coupon réponse ci-dessous et à nous retourner celui-ci sous quinzaine.

- [Comment lire votre compteur d'eau ?](#)

Votre compteur d'eau indique votre consommation d'eau en mètre cube (1 m³ = 1000 litres). **L'index à relever de votre compteur d'eau est composé uniquement de chiffres noirs sur fond blanc ou des chiffres blancs sur fond noir** comme l'indique l'image ci-contre.

Les chiffres rouges ne sont pas à relever, ils correspondent aux unités inférieures au mètre cube : hectolitres, décalitres, litres.

Si vous avez une hésitation concernant la relève de votre compteur d'eau, vous pouvez contacter le service des eaux au **03.29.32.53.10. du Lundi au Vendredi entre 9h et 17h.**



MERCI DE NOUS COMMUNIQUER VOTRE INDEX SOUS 15 JOURS (Passé ce délai nous pourrions procéder à une estimation à partir du précédent relevé)

En nous retournant par courrier (**CAE – 80 Rue du Stade – 88 220 HADOL**) ou par mail (**marie-claire.olry@agglo-epinal.fr**) ou par **dépôt en mairie** ce coupon complété de votre index et de la date du relevé. Une photo avec l'index du compteur d'eau est fortement recommandée.

INDEX (Ne reporter que les chiffres sur fond noir) : m³

Date du relevé : le /2021

NOM – Prénom :

Adresse complète :

Référence compteur :

Emplacement compteur :

Si pour une raison particulière (état de santé, problème d'accès, ...) vous ne pouvez pas relever votre compteur par vous-même, merci de le signaler par téléphone.